

ROUGIER poursuit son désengagement des activités de transformation industrielle au Gabon

Dans le cadre de la mise en œuvre de son recentrage stratégique annoncé dans ses derniers communiqués, ROUGIER annonce le désengagement de la société ROUGIER GABON de son activité industrielle de fabrication de contreplaqués sise à Owendo (Gabon).

A l'issue de négociations avec un groupe d'industriels européens, il a été conclu :

- Une promesse de cession de l'usine d'Owendo au plus tard le 31 décembre 2021 après versement d'un acompte acquis en cas de non-réalisation ;
- La mise en concession de l'usine d'Owendo effective depuis la fin mai 2021 auprès de l'acquéreur en contrepartie d'une redevance mensuelle jusqu'à la date de cession effective ;
- La signature d'un contrat d'approvisionnement pluri annuel de grumes d'okoumé certifiées FSC®.

Concomitamment, face aux besoins globaux du marché gabonais, ROUGIER GABON augmentera au 2^{ème} semestre le niveau de sa production forestière certifiée FSC®.

ROUGIER, via sa filiale ROUGIER AFRIQUE INTERNATIONAL, continue à commercialiser en Europe des contreplaqués okoumés certifiés en provenance d'un partenaire industriel installé au GABON et avec lequel sont contractualisés en exclusivité des accords pluri annuels d'approvisionnement en grumes certifiées FSC®, ainsi que des partenariats commerciaux et techniques.

A propos de ROUGIER

Fondé en 1923, le Groupe ROUGIER est un acteur de référence des bois tropicaux certifiés africains. Il opère dans l'exploitation de forêts naturelles en Afrique Centrale, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.

Isin : FR0000037640 – ALRGR

www.rougier.fr

Contact

Cyril Combe

rougier@calyptus.net

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68